

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 7 (1878)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Avis

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CORRESPONDANCES.

### I

Du Valais, 23 janvier.

Monsieur le Rédacteur,

Au risque d'offenser votre modestie, je me fais un devoir de me constituer l'interprète des sentiments unanimes de mes collègues, en vous remerciant des soins toujours plus grands que vous apportez dans la rédaction de l'organe de nos deux sociétés pédagogiques. Nous comprenons tous les jours mieux et votre dévoûment, et les services que le *Bulletin* rend à l'instruction primaire.

Permettez-moi cependant, de vous présenter quelques observations au sujet des dernières correspondances que vous ont adressées du Valais MM. R. et P.

M. R. s'en prend surtout aux autorités scolaires, dont il critique à tort ou à raison les faits et gestes. Il devrait comprendre cependant que la tâche qui incombe à nos autorités n'est pas toujours aussi aisée qu'il semble le supposer. Du reste, qui pourra se flatter jamais de satisfaire aux capricieuses exigences de nos pédagogues fédéraux ? Il ne saurait nier que, si l'état de l'instruction présente encore chez nous bien des lacunes, il y a progrès notable, grâce à l'intelligent dévoûment de notre département, et que la plupart des autorités subalternes font de louables efforts pour relever le niveau de l'enseignement.

Quant à votre correspondant P., il me paraît bien sévère envers les instituteurs du Valais. Il croit que, si les cours de répétition n'ont pas fourni des résultats plus satisfaisants, la faute doit en être attribuée à ceux qui les dirigent. Aujourd'hui, dit-il, non-seulement à la ville, mais même à la campagne, on se montre exigeant, et il n'est pas rare d'entendre des adultes émettre des réflexions comme celle-ci : « L'instituteur nous fait l'école comme à des enfants. »

M. P. se figure-t-il toutes les difficultés que nous rencontrons dans les cours du soir ? Ignore-t-il que, par l'institution de l'école de veillée, le gouvernement nous confie des jeunes gens dont le bagage intellectuel et l'éducation sont souvent au-dessous de ceux de nos écoliers.

Pour moi, je pense que les fruits à recueillir, quoique certains, seront toujours lents, bien lents. J'aurais préféré aux critiques de M. P. des conseils pratiques, quelques sages directions avec un petit programme. Tout cela aurait bien mieux fait mon affaire.

X., instituteur.

## AVIS.

1<sup>o</sup> La Société fribourgeoise d'éducation possède quelques collections brochées de son BULLETIN, années 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, qu'elle cédera au prix de 2 fr.

S'adresser à Blanc-Dupont, instituteur, à Fribourg.

2<sup>o</sup> Au numéro est joint un SUPPLÉMENT, dont l'impression est cause du retard du BULLETIN.

3<sup>o</sup> Le manque de place nous oblige d'ajourner la publication de plusieurs travaux, correspondances, etc., entr'autres d'une lettre du SOLITAIRE. Nos excuses.

